

Le permis internet dans la poche



Les élèves de CME de l'école Alain-Devaud ont reçu leur permis internet. PHOTO JEAN-PIERRE OUVRARD

La brigade de gendarmerie de Nieul-sur-Mer est intervenue auprès des élèves de CM2 de l'école élémentaire Alain-Devaud. Les enfants ont découvert les lois du web et, par la suite, ont passé un permis internet sous la forme d'un QCM (questionnaire à choix multiples).

On connaît la gourmandise des jeunes en direction des nouvelles technologies et réseaux sociaux. Le résultat est donc un grand succès pour tous les protagonistes de cette école, parents compris. Vendredi 11 janvier, en présence du maire Henri Lambert, son adjointe aux affaires scolaire Martine Hé-

rault, la directrice de l'établissement Delphine Constantini, du responsable enfant-jeunesse Stéphane Baldy ainsi que le chef de gendarmerie Tourreux ont remis, en main propre, le fameux sésame pour circuler en (presque) toute sécurité sur la toile. Le permis internet est un programme national de prévention pour un usage du web vigilant et responsable à l'attention des élèves et parents. Il est donc indispensable de s'assurer que les enfants ont assimilé ces règles de vigilance, de civilité et de responsabilité afin de naviguer sur la toile : le choix du mot de passe, les rencontres virtuelles, achats en

ligne, le cyber-harcèlement, respect de la vie... Le permis internet accompagne les enfants pour qu'ils puissent accéder au meilleur d'internet en toute sécurité et d'apprendre les règles essentielles de prudence. Cette action est proposée à tous les enseignants par les forces de gendarmerie dans le cadre de leurs actions habituelles de prévention. Il est à noter que la cité nieulaise, en partenariat avec les gendarmes, avait déjà organisé le 14 décembre une conférence sur les dangers d'internet; une cinquantaine de personnes y avaient assisté et participaient aux ateliers. **Jean-Pierre Ouvrard**